DEPARTEMENT **DES DEUX-SEVRES**

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

SEANCE DU 31 JANVIER 2022

Votants: 44

Convocation du Conseil Municipal :

le 25/01/2022

Affichage du Compte-Rendu Sommaire et affichage intégral :

le 07/02/2022

Délibération n° D-2022-47

Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle - Rue Basse -BX n°651

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents:

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU.

Secrétaire de séance : Madame Christine HYPEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Aurore NADAL, ayant donné pouvoir à Madame Aline DI MEGLIO, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Noélie FERREIRA, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Yann JEZEQUEL, ayant donné pouvoir à Madame Elsa **FORTAGE**

Excusés:

Madame Ségolène BARDET.

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 janvier 2022

Délibération n° D-2022-47

Direction Patrimoine et Moyens

Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle - Rue Basse - BX n°651

Monsieur Bastien MARCHIVE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

La SARL RICHELIEU IMMOBILIER est propriétaire de la parcelle de terrain cadastrée BX n°651.

Cette parcelle jouxte la Chapelle Saint Hilaire, située 30 rue Basse à Niort, cadastrée BX n°652, dont la Ville de Niort est déjà propriétaire.

La Ville a manifesté son intérêt pour l'acquisition de la parcelle BX n°651 afin de pouvoir réaliser plus aisément les travaux de conservation du bâtiment, en drainant notamment les abords.

Après négociation la SARL RICHELIEU IMMOBILIER a donné son accord pour une cession de celle-ci à l'euro symbolique avec dispense de paiement, frais d'acte en sus à la charge de l'acquéreur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition à l'euro symbolique, avec dispense de paiement, de la parcelle cadastrée BX n°651, propriété de la SARL RICHELIEU IMMOBILIER, frais d'acte notarié en sus à la charge de la Ville ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le compromis de vente et/ou l'acte d'acquisition à intervenir, ainsi que tous documents afférents.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 44
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 1

Pour le Maire de Niort, **Jérôme BALOGE** L'Adjoint délégué

Signé

Bastien MARCHIVE



Service de la Documentation Nationale du Cadastre 82, rue du Maréchal Lyautey - 78103 Saint-Germain-en-Laye Cedex SIRET 16000001400011

©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics